



10.12.2021 - Communiqué du Collectif national Droits culturels & Vivre ensemble Agapé

À la une : 2022, élections et Présidence de l'Union européenne. Quelle place pour les droits culturels ?

En ce 10 décembre 2021, jour anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme, le Collectif national droits culturels et vivre ensemble tient à rappeler l'impérieuse nécessité de poursuivre les combats pour la défense et la promotion des droits culturels qui font partie des droits humains fondamentaux.

La plupart des obligations de confinement liées à la pandémie du Covid 19 ont été levées. Cependant, une autre forme de confinement continue pour des millions de personnes handicapées et âgées en manque d'autonomie vivant en isolement contraint dans des foyers de vie, des Ehpad, et en domicile privé¹. Ces citoyennes et citoyens subissent un isolement social et aussi culturel du fait de violations de leurs droits culturels. Certaines personnes sont mêmes victimes de l'Exclusion culturelle absolue (ECA) n'ayant accès qu'à des soins de nursing, considérées qu'au regard de leurs seules données biologiques.

Notre Collectif a porté un ensemble de propositions à introduire notamment dans le projet de loi Grand âge et autonomie pour lutter contre ces injustices². Même si celui-ci a été abandonné, nous poursuivons quant à nous avec détermination nos travaux pour l'élaboration d'une proposition de loi relative à la continuité et à l'adaptabilité du service public de la culture pour les personnes handicapées et les personnes âgées vivant en isolement contraint ainsi qu'à la lutte contre l'exclusion culturelle absolue. Nous remercions Jean-Pierre Riso et Alain Villez, respectivement président de la Fédération nationale des directeurs d'établissements et de services pour personnes âgées (Fnadepa) et de l'Association Les Petits Frères des Pauvres, qui nous ont récemment exprimé leur souhait d'être partenaire³ dans cette démarche.

Par ailleurs, dans la perspective des prochaines élections, présidentielle et législatives, nous allons questionner les candidats sur nos sujets.

Enfin, la France présidera l'Union européenne à partir du 1er janvier 2022. Dans son allocution du 09 décembre dernier, le Président de la République,

¹ « Quid de la continuité des activités et services publics de la culture vis-à-vis des personnes handicapées et des personnes âgées en manque d'autonomie », colloque du 10 décembre 2020 du Collectif Agapé. <https://culturecitoyennete.com/jagis-avec-agape/continuite-des-actions-et-services-culturels-en-periodede-confinement/>

² Contribution Culture du Collectif Agapé au projet de loi Grand âge et autonomie. https://culturecitoyennete.com/wp-content/uploads/2020/10/Agape_Gaa_LD2020.pdf/

³ 36è Congrès national de la Fnadepa, 21 octobre 2021, Ajaccio (Corse). www.fnadepa.com/

Emmanuel Macron, a fait des annonces⁴ qui ont retenu notre attention au regard de nos engagements. En particulier, la création d'une « Académie d'Europe qui réunira des intellectuels de toutes disciplines des 27 États membres pour éclairer nos débats éthiques, rapport aux libertés, proposer aussi des actions et des projets culturels. (...) ». Saisissons-nous de cette opportunité pour y introduire nos préoccupations sur les droits culturels des personnes handicapées et âgées en manque d'autonomie, et plus largement une réflexion sur un concept de la citoyenneté culturelle européenne.

Nous invitons celles et ceux intéressés par notre démarche à nous rejoindre, et nous vous souhaitons, à toutes et à tous, de belles fêtes de fin d'année.

André Fertier, Porte-parole du Collectif national
Droits culturels et Vivre ensemble Agapé
collectifagape@gmail.com
<https://culturecitoyennete.com/>

⁴Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur les objectifs en matière de frontières, de climat, de numérique, de social et de valeurs de la présidence française du Conseil de l'Union européenne, à Paris le 9 décembre 2021. <https://www.vie-publique.fr/discours/282826-emmanuel-macron-09122021-union-europeenne>